

Image not found or type unknown



Usage de le pension alimentaire, droit des enfants

Par **jipnb**, le **13/10/2008** à **21:20**

Bonjour,
Ma fille se plaint que sa mère ne subviene pas suffisamment à ses besoins en matière d'habillement, mais aussi en matière de santé.
Par exemple, sa mère lui refuse l'achat de lentilles correctrices sous prétexte qu'elles lui sont mal remboursées.
Je verse 500 Euros de pension par mois pour chacun de mes 2 enfants.
Si je sais bien que je n'ai aucun droit de regard sur l'usage de cette pension, mes enfants en ont-il un?
Merci de votre réponse